

# Infolettre Vie Associative juillet 2022



## Sur un Air de Familles – 11 juin 2022

La journée a rencontré un franc succès (plus de 1200 visiteurs). Le Sou des Écoles et la bibliothèque À Livre Ouvert ont contribué en tenant respectivement la buvette et un stand. Le C.C.A.S. avait invité la Mission Locale Jeunes à participer également à la manifestation.

## Matériel à disposition des associations

La commune a investi dans divers équipements, qu'elle met gracieusement à disposition des associations : scène mobile, sono portable, chapiteaux parapluie (3x3, 3x6) moyennant la signature d'une charte d'engagement. Pour mémoire il est déjà possible d'emprunter des chapiteaux (6x10), des gobelets réutilisables, de la vaisselle ordinaire, des tables, des chaises et bancs pour vos manifestations. Certaines associations ont investi dans du matériel, qu'elles sont disposées à prêter à d'autres associations. Vous serez contacté pour connaître votre position sur ce sujet et établir une liste de matériel pouvant être prêté.

## Fête d'été – 16 juillet 2022

La Joute Neuilloise, le Sou des Écoles, le Syndicat d'Initiative, De Mains à Mains et les sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Ain, ont préparé des animations à partir de 16h au Parc des Peupliers pour Neuville en fête. L'Ensemble Harmonique Jujurieux Neuville accompagnera la retraite aux flambeaux. La petite restauration sera assurée par l'Auberge du Pont (Simandre), La Balandrine et Du Soleil dans la Cuisine.

## Accueil nouveaux arrivants – Forum des associations – Inauguration salle polyvalente

L'accueil des nouveaux arrivants est prévu le 10 septembre à partir de 13h30. Les associations sont invitées à participer et à présenter leurs activités à cette occasion. Après l'accueil des nouveaux arrivants, les portes de la salle polyvalente seront ouvertes à 15h à tous les habitants de la commune et de la communauté de communes pour un « forum des associations » ayant pour objet de faire connaître votre association, présenter ses activités et recruter de nouveaux adhérents (stand, animation, atelier...). Ensuite la salle polyvalente sera inaugurée.

## Site internet

Vous avez besoin de publier une petite annonce pour votre association, c'est désormais possible : l'info paraîtra dans les actualités et sur la page [espace associations](#) du site de la mairie. Vos manifestations continueront à être publiées sur demande dans les actualités et le calendrier des manifestations sur le site internet.

## Bulletin municipal

Les articles sont à rendre pour le 31 octobre dernier délai. Afin d'éviter de refaire plusieurs fois la maquette avec l'imprimeur, nous ne prendrons pas les articles arrivés hors délai. Vous serez contacté début septembre pour voir quelle place nous devons prévoir pour votre association (1/3, 1/2, 1 page ou plus) dans le bulletin municipal.

## Manifestation de fin d'année

Après discussion avec les associations impliquées en 2021, il a été décidé de reconduire la fête de fin d'année en 2022. Elle aura lieu comme l'année dernière en même temps que le Téléthon organisé par les sapeurs-pompiers. Une première réunion est prévue le 16 août à 18h. Lors du conseil d'école de juin, il a été proposé à l'école de participer si elle le souhaitait. Si d'autres associations sont intéressées, elles sont les bienvenues.

## Réunion calendrier des manifestations : mercredi 5 octobre à 20h00.

Nous restons à votre disposition pour échanger plus amplement.

Pour contacter la mairie : [mairie@neuvillesurain.fr](mailto:mairie@neuvillesurain.fr), [formulaire de contact en ligne](#), tél. 04.74.37.77.16.